Envoyé en préfecture le 12/07/2025
Reçu en préfecture le 12/07/2025
Publié le 15/07/2025
ID : 030-200034692-20250630-DEL127_2025-DE

CODEV DU GARD RHODANIEN

Rapport d'activité 2024

*****

Le présent rapport d'activité a été présenté en Conseil communautaire du 30 juin 2025, en application :

- de l'article L5211-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son chapitre V qui stipule que le Conseil de développement établit un rapport d'activité, qui est examiné et débattu par l'organe délibérant.
- du règlement intérieur du Conseil de développement du Gard rhodanien, et notamment son article VI, qui stipule que les travaux du CODEV sont restitués à l'oral lors des séances de Conseil communautaire de l'Agglomération, et au moins une fois par an pour présenter le bilan de l'année écoulée.

Au sommaire :

- **1 – Organisation :** Modification de la composition

- **2 - Bilan de l'année 2024**
  - a - Point sur les différentes réunions organisées
  - b - Principaux travaux des commissions
  - c – Budget

- **3 - Coopérations :**
  - a - Coordination nationale
  - b - Coordination régionale

- **4 – Communication**

- **5 – Valorisation du bénévolat**

Envoyé en préfecture le 12/07/2025
Reçu en préfecture le 12/07/2025
Publié le 15/07/2025
ID : 030-200034692-20250630-DEL127_2025-DE

1- Organisation :

Modification de la composition :

Lors de la séance plénière du 7 décembre 2024, il a été décidé de radier Julie DELPUGET et Louis ESPARZA qui n'ont participé à aucune réunion en 2023 et 2024, ce qui porte la composition du CODEV au 1er janvier 2025 à 34 membres (18 femmes et 16 hommes).

2- Bilan de l'année 2024 :

a. Point sur les différentes réunions organisées :

2 séances plénières :

- Bilan du 1er semestre — le 8 juin 2024
- Bilan du 2nd trimestre — le 7 décembre 2024

4 réunions de bureau

16 réunions de commissions :

- Commission Environnement — 6 réunions
- Commission Services et cadre de vie — 5 réunions
- Commission Aménagement et Attractivité du territoire — 5 réunions

+ 9 réunions de groupes de travail thématiques

b. Principaux travaux des commissions :

✓ **Commission Environnement :**

- Ordures ménagères : point sur la mise en œuvre de la redevance incitative
- Réflexions sur un projet alimentaire territorial
- PCAET
- Plan National d'Adaptation au Changement Climatique

✓ **Commission Services et cadre de vie :**

- Lutte contre les déserts médicaux
- Réflexions sur la santé mentale
- Musée
- Piscine
- Mémorial Harkis

✓ **Commission Aménagement et Attractivité du Territoire :**

- Mobilités
- SCOT
- Réflexion sur le ZAN et les ZAENR
- Projet du domaine de Brès
- Marketing territorial

Envoyé en préfecture le 12/07/2025
Reçu en préfecture le 12/07/2025
Publié le 15/07/2025
ID : 030-200034692-20250630-DEL127_2025-DE

c. Budget :

Le Conseil communautaire a voté pour l'exercice 2024 un budget prévisionnel de 10.000 €.

Les dépenses de l'année 2024 :

- Participation au Campus des CODEV d'Occitanie	900 €
- Participation à la journée nationale des CODEV	80 €
- Buffets déjeunatoires des séances plénières	1.260 €
- Adhésion à la CNCD	758 €
- Adhésion à la CRCD	75 €
- Frais divers	50 €
○ **Soit un total de dépenses pour 2024 de**	**3.123 €**

3- Coopérations :

a. Coordination nationale :

La CNCD est une association dont l'objet est de :

- Promouvoir la place des conseils de développement dans le paysage démocratique français,
- Développer une expertise au service du réseau,
- Assurer la valorisation, la mutualisation et la capitalisation des travaux des conseils de développement et faciliter le partage d'expériences.

Cette association dispose d'une base documentaire importante à laquelle on se réfère souvent.
Par délibération du 13 novembre 2023, le Conseil Communautaire a approuvé l'adhésion du CODEV à cette association.

Le 7 novembre 2024 à Paris, a eu lieu la traditionnelle journée nationale des conseils de développement, à laquelle 2 membres de notre CODEV ont participé.
L'événement était conçu comme un temps convivial entre les bénévoles, les techniciens, les élus référents et les partenaires. Le fil rouge des débats portait cette année sur l'exploration des « promesses de la démocratie intercommunale », à l'heure où les citoyens sont de plus en plus en défiance vis-à-vis des institutions et des élus.

b. Coordination régionale :

Les objectifs de l'association CRCD Occitanie sont :

- Faire réseau pour créer des solidarités entre les territoires
- Échanger, partager des expériences
- Promouvoir la place des CODEV
- Participer aux réflexions nationales

Par délibération du 13 novembre 2023, le Conseil Communautaire a approuvé l'adhésion du CODEV à cette association.

Le Campus des CODEV d'Occitanie a eu lieu les 11 et 12 octobre 2024 à Sète, au centre de vacances du Lazaret sur le thème : Habiter les territoires.
Une délégation de 5 membres de notre CODEV y a participé.
Cet événement a rassemblé plus de 100 participants et 25 Conseils de développement, venus de tous les territoires de la région pour deux journées d'échanges et de réflexions.
Les participants ont débattu des enjeux liés à l'aménagement du territoire et à la démocratie locale avec des thématiques riches et des échanges constructifs.

Envoyé en préfecture le 12/07/2025
Reçu en préfecture le 12/07/2025
Publié le 15/07/2025
ID : 030-200034692-20250630-DEL127_2025-DE

Les interventions, telles que celle d'Alain Faure, politologue et chercheur au CNRS, ont offert des perspectives stimulantes sur l'inter-territorialité et les nouvelles approches citoyennes pour envisager l'avenir des territoires.
Les thématiques abordées portaient sur :

- Alimentation et agriculture : quels modèles pour demain ?
- Se déplacer en 2050 : anticiper les mobilités de l'avenir.
- Aménagement du territoire : repenser les espaces pour un développement durable.
- Consommer, travailler, se divertir en 2050 : quels changements à venir ?

Des ateliers pratiques ont été organisés sur les thèmes suivants :

- Comment renforcer la visibilité de son conseil de développement sur le territoire ?
- Favoriser l'engagement et la participation au sein des Codev.
- Imaginer le futur : développer l'imaginaire collectif.
- Compter pour contrer : un jeu immersif pour comprendre et agir.

4- Communication :

Sur le Direct Agglo, distribué à l'ensemble des habitants du territoire, il y a une page dédiée au CODEV dans chaque numéro trimestriel.
Les numéros de l'année 2024 traitaient des sujets suivants :

- Hiver : Le CODEV en marche pour les mobilités
- Printemps : Le CODEV en congrès national à Nancy
- Été : Le CODEV en séance plénière
- Automne : Une rentrée active pour le CODEV

Des contacts ont été pris avec une société de communication pour réfléchir à une meilleure visibilité des actions du CODEV auprès de la population.

5- Valorisation du bénévolat :

En 2024, les bénévoles du CODEV ont participé à 31 réunions différentes pour un total de 625 heures de présence. A cela, il convient d'ajouter 201 heures pour le secrétariat et la préparation de ces réunions.

C'est donc un total de 826 heures qui ont été consacrées bénévolement au CODEV ce qui équivaut à un salaire de 10.145 € (SMIC).

*****